



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17015215

Tribunal de Commerce du Hainaut

- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE

16 JAN. 2017

Le Greffier
Greffé

N° d'entreprise : 0473.531.036.

Dénomination

(en entier) : **IMMO VANSCA**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Chaussée de Mons 294 - 6150 ANDERLUES

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Conseil d'Administration : démission - nomination.

L'assemblée générale statutaire du 6 décembre 2016 a pris acte de la démission en qualité d'administrateur, avec effet au 6 décembre 2016, de Monsieur Germain VANDENHENDE (N.N. 36.06.22-023-18), domicilié à 7130 BINCHE, Rue Zéphirin Fontaine 120. Décharge lui a été donnée pour le mandat exercé durant la période du 1^{er} juillet 2016 au 6 décembre 2016.

L'assemblée a pourvu au remplacement de l'administrateur démissionnaire, en nommant comme administrateur, avec effet au 6 décembre 2016, Monsieur François VANDENHENDE (N.N. 93.12.01-283-75), domicilié à 7120 VELLEREILLE-LES-BRAYEUX, Rue de Bienne 9. Son mandat n'est pas rémunéré, sauf décision ultérieure de l'assemblée des actionnaires, et expirera après l'assemblée statutaire à tenir en 2018.

S.P.R.L. C.R.L., administrateur délégué,
par son représentant permanent,
Claudio SCALZO.

S.P.R.L. FRAMAX, administrateur délégué,
par son représentant permanent,
Jean-Marc VANDENHENDE.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature